

*Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires*Auto-formation : **Comprendre
l'environnement économique**Crédit : *Joëlle Bonenfant
Jean Lacroix***Notion : Le travail**

L'opération de production met en œuvre deux facteurs principaux : le **travail** et le **capital**. Elle combine ces facteurs en fonction du coût et de l'efficacité attendue de chacun d'eux. Le facteur travail est fourni par les ménages qui vendent leur travail en échange d'un salaire. L'offre de travail détermine donc la production que peut réaliser une économie. La production est liée à la **quantité** de travail disponible ainsi qu'à sa **qualité**.

1. Aspects quantitatifs.

La population se divise en deux groupes : la **population active** et les **inactifs**.

- **La population active** constitue l'offre de travail : elle est définie comme « l'ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée » (INSEE). Cette population, se compose de deux groupes :
 - la **population active occupée** regroupant les personnes qui ont un emploi salarié ou non.
 - la **population active inoccupée** regroupant les personnes qui n'ont pas d'emploi, les **chômeurs**, mais qui sont immédiatement disponibles pour travailler et qui recherchent activement un emploi.Sont inclus dans la population active : les militaires, les membres du clergé.
- **Les inactifs**, avec notamment les enfants, les retraités, les étudiants, les personnes en âge de travailler mais n'étant pas à la recherche d'un emploi.

La population active, c'est-à-dire la quantité de travail disponible, évolue au cours des années, son évolution dépendant de deux facteurs :

- la **démographie** : le **taux de natalité** va déterminer l'importance de la population active future. En effet, un taux de natalité élevé entraînera une population active importante quand ces classes d'âge arriveront sur le marché du travail.
- le **taux d'activité** : c'est le **rapport** entre la **population active** et la **population totale**. Le taux d'activité peut aussi être calculé pour un groupe donné de la population. On peut également calculer des taux d'activité pour les hommes ou les femmes d'une tranche d'âge (par exemple, le taux d'activité des gens de plus de 55 ans). Il varie en fonction de facteurs institutionnels ou sociologiques comme l'âge de la retraite, le travail des femmes, des jeunes de 16 à 25 ans, le taux de scolarisation...

La quantité de travail disponible résulte non seulement de la quantité de personnes désireuses de travailler mais également de la **durée moyenne du travail**.

En effet, il faudra un nombre d'autant plus important de travailleurs, pour une même quantité de travail, que la durée de travail sera faible. Le passage aux 35 heures a eu pour conséquence qu'à volume de travail constant, il a fallu utiliser un nombre plus important de travailleurs.

Deux phénomènes sont observables en France :

- L'augmentation du nombre **d'emplois à temps partiel**.
- La tendance à la **réduction de la durée du temps de travail**.

2. Aspects qualitatifs.

Chaque travail demande des compétences particulières. Le travail n'est donc pas une donnée homogène puisqu'il suppose l'acquisition de savoir faire spécifiques. Ces savoir faire dépendent souvent de la qualification des travailleurs.

L'analyse du facteur travail peut être effectuée au travers de la répartition par âge, par sexe, par qualification et par **catégorie socioprofessionnelle (CSP)** de la population active.

L'**INSEE** (Institut National des Statistiques et Etudes Economiques) a établi en 1982 une nomenclature des **Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)** qui comporte trois niveaux de classification :

- 6 groupes (agriculteurs-exploitants, artisans-commerçants-chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers).
- 32 catégories socioprofessionnelles.
- 489 postes.

L'étude, sur les 50 dernières années, de l'évolution de la part de chaque catégorie socioprofessionnelle dans la population active totale montre un certain nombre de tendances :

- une baisse de la proportion d'ouvriers (CSP la plus importante jusqu'au début des années 90), qui peut s'expliquer par l'automatisation croissante et la crise du secteur secondaire.
- une chute de la population agricole due à la mécanisation et aux gains de productivité.
- une forte hausse des catégories employés et cadres, et professions intellectuelles supérieures, du fait de l'augmentation des besoins en travail qualifié et de l'essor croissant des activités liées aux services.

Notons enfin, parmi les changements majeurs, la féminisation de l'emploi (plus marqué dans certaines professions que dans d'autres) et la multiplication des **emplois précaires**, c'est-à-dire des emplois autres qu'en **contrat à durée indéterminée (CDI)** et à **temps plein** (contrats à durée déterminée [**CDD**], temps partiel, emplois saisonniers...), les entreprises cherchant à optimiser leur besoin en facteur travail.

Chiffres 2001/2002 pour la France – Sources INSEE

Population active : 26 millions (14 millions d'hommes et 12 millions de femmes)
Les femmes représentent 46 % de la population active.